



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale A Vélo Châtellerault

L'assemblée générale s'est tenue le 11/01/2023 à 18h30, au 46 rue Arsène et Jean Lambert à Châtellerault.

19 personnes présentes : Catherine Boildieu, Evelyne Bonnifait, Christian Bourreau, Gérard Champigny, Claudine Fallourd, Jean-Pierre Fallourd, Jean-Luc Guichard, Marie-Ange Jeanson, Patrick Joubert, Jean-Noel Lattwein, François Lépine, Philippe Merlier, Christophe Mounier, Janick Penin, Didier Simonet, Anne-Marie Trillon, Daniel Trillon, Christine Vincent, Gilles Vincent, Xavier Houbrexhe.

5 personnes excusées : Catherine Nougain, Emmanuelle Portron, Ludovic Bu, Emmanuel Geais, Christophe Mounier

4 personnes ayant donné des pouvoirs : Gérard Multon, Bernard Defossez, Jacqueline Champigny.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-Luc Guichard, co-président de l'association. Il est assisté des co-présidents : Mme Catherine Boildieu et M. Gérard Champigny et du trésorier de l'association : M. Christian Bourreau.

Le secrétaire de séance est M. François Lépine.

L'ordre du jour a été appelé par le président :

- 1 – Rapport moral et rapport d'activités
- 2 – Rapport financier
- 3 – Temps d'échanges
- 4 – Election du bureau
- 5 – Renouvellement des adhésions

1. Rapport moral et rapport d'activités

Cf. document joint (rapport moral et rapport d'activité)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Compte d'exploitation au 31/12/2022

DÉPENSES	
Assurances	99,36 €
Cotisation FUB	0 €
Frais liés à des évènements	40,80 €
Frais de communication	165,36 €
Frais financiers	6,56 €
Frais divers	16,80 €
Total	328,88€

Compte d'exploitation au 31/12/2022

Ressources	
Cotisations adhérents	595,00 €
Subventions	80,00 €

- En 2022, les deux postes de dépenses les plus importants sont la communication et l'assurance.
- Les cotisations constituent notre seul poste de recettes.

Compte rendu financier 2022

Résultat au 31/12/2022

Ressources	675,00 €
Dépenses	328,88 €
Résultat	346,12 €
Solde Courant au Crédit Agricole	296,12 €

En 2023, il faudra compter en plus sur :

- Des frais liés à nos projets et la cotisation FUB (qui était gratuite la première année).
- Des recettes qui devraient être similaires à 2022. Nous pouvons espérer une légère augmentation des adhérents et donc une augmentation des recettes.

Prévisionnel année 2023

DÉPENSES	
Assurances	128,00 €
Cotisation FUB	98,00 €
Frais liés à nos projets	200,00 €
Frais assemblée générale	0,00 €
Frais financiers	6,56 €
Frais divers	30,00 €
Total	456,00€

Prévisionnel année 2023

Ressources	
Cotisations adhérents	600,00 €
Subventions	0,00 €

Le budget est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale.

3. Temps d'échanges

Au vu du bilan de l'année, les participants à l'assemblée générale observent que l'association a mené un travail important et qu'elle est parvenue à se faire une place au cours de cette première année d'activité. La discussion a ensuite porté sur les moyens de nous développer et de gagner en efficacité.

- **Se faire connaître auprès des entreprises de l'agglomération**

De nombreux salariés vont souvent au travail à vélo et il existe un potentiel « vélotaf » important pour Châtellerault. Il faudrait rencontrer les entreprises de l'agglomération, à la fois pour nous faire connaître auprès de leurs salariés mais aussi pour être identifié comme un référent et interlocuteur pour les sujets de mobilité vélo. Les entreprises doivent répondre à des exigences de réductions d'empreinte carbone, et la mobilité des salariés est prise en compte. Parallèlement il y a une demande de plus en plus forte des salariés pour venir à vélo sur des aménagement sécurisés.

La mobilité vélo en entreprise est un sujet important qui avait été abordé en réunion en fin d'année 2022 mais qui n'a pas pu encore avancer faute de temps.

- **Difficultés à aborder les sujets de manière précises avec les collectivités et services techniques**

Nous avons eu plusieurs rencontres avec les services techniques et les élus durant l'année 2022. Même si nous avons à chaque fois essayé de faire remonter les points de sécurité, d'entretien, de stationnement, nous n'avons pas obtenu de réponse ni vu d'action concrète. Nous n'avons pour l'instant aucune information sur la mise en œuvre du plan vélo Châtellerault. Il faudra persévérer en 2023 en précisant nos demandes pour obtenir des réponses et des résultats.

- **Recrutement de nouveaux adhérents**

Après un an d'existence notre groupe rassemble plus d'une cinquantaine d'adhérents. La pratique de vélo continue de progresser, nous souhaitons nous faire connaître de l'ensemble des cyclistes de l'agglomération et développer notre réseau d'adhérents. Pour nous faire connaître nous avons pour l'instant utilisé les réseaux sociaux (facebook et twitter) et effectué une distribution de flyers et d'affiches dans les communes au printemps 2022. En 2023 nous chercherons à nous faire connaître à travers des opérations de communication plus ciblées (par exemple directement auprès de cyclistes en gare).

Comment faire venir des personnes qui souhaiteraient se mettre ou se remettre en selle ? Sur ce point, l'idée d'organiser des balades régulièrement tout au long de l'année est à retenir et à mettre en œuvre.

- **Recueil de la parole des adhérents à travers un questionnaire**

Un questionnaire a été adressé en même temps que la convocation à l'assemblée générale. Celui-ci permet de recueillir l'avis des adhérents et leur intérêt sur différents sujets. A ce jour seulement 16 personnes ont répondu. Nous avons prévu d'en présenter la synthèse durant cette assemblée générale. Pour permettre à tous de s'exprimer nous décidons de le laisser ouvert encore et en ferons une restitution lors d'une prochaine réunion.

Pour donner votre avis et faire des propositions pour 2023, répondez au [questionnaire en ligne](#) (jusqu'au 31 janvier)

- **Fonctionnement en commissions**

Pour nous appuyer sur l'énergie de notre collectif et gagner en efficacité nous recherchons la contribution des adhérents. Il est nécessaire de nous organiser et structurer nos actions. Pour cela nous avons lancé des commissions sur différents thèmes : plans vélo, communication, sécurité, interventions en milieu scolaire...

Un document ouvert en ligne permet aux adhérents de s'inscrire sur la ou les commissions qui les intéressent. Pour l'instant nous sommes peu nombreux (2 ou 3 personnes par commission), et se sont principalement les membres du bureau. Il y a beaucoup de choses à faire et toutes les candidatures sont les bienvenues, chacun peut trouver sa place dans notre action. Le lien pour s'inscrire va être repartagé pour recueillir de nouvelles inscriptions. L'objet des commissions n'est pas limité. De nouvelles commissions peuvent être proposées.

Prenez part aux commissions de l'association en vous inscrivant sur le [document Framapad partagé en ligne](#) (vous pouvez ajouter votre nom dans l'un des groupes et nous faire part de vos suggestions)

4. Election du bureau

Pour des raisons personnelles Catherine Nougéin et Jacques Taburet ont souhaité démissionner.

Nous souhaitons conserver une parité. Evelyne Bonnifait et François Lépine se sont portés candidats.

Leur candidature est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

5. Renouvellement des adhésions

Lors de notre rencontre avec l'association « Châtelleraut, notre gare, notre avenir » il a été décidé de proposer une adhésion commune à nos deux associations.

Les bulletins d'adhésion 2023 sont disponibles sur notre site internet et en pièce jointe. Le montant de l'adhésion reste fixé à 10 € par personne, de 15 euros pour une famille et de 12€ pour une adhésion couplée avec celle de défense de la gare.

Les bulletins et le règlement sont à envoyer à l'adresse figurant sur le bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H30.

A Châtelleraut, le 16/01/2023

Le Président de séance,



Le Secrétaire de séance,

